

'ARTRÉSIEN

Le mot du Maire Liliane ANDRÉ

L'ÉDITO!

N°5 - OCTOBRE 2022

Le réchauffement climatique, la COVID, la guerre en Ukraine et la crise économique mondiale qui en découle, les sujets d'inquiétude sont nombreux en cette rentrée 2022.

L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat des familles.

Dès à présent, les maires de Valenciennes Métropole se mobilisent face à la hausse des fluides et de l'énergie et ont décidé conjointement d'une série de mesures : ajustement des températures de chauffage dans les bâtiments communaux, ajustement des plages horaires d'éclairage (fait pour ARTRES depuis 2015).

Dans ce monde incertain, l'équipe municipale s'emploie à ce que notre village offre à tous un cadre de vie correspond à leurs aspirations.

Prudence étant mère de sûreté, nous resterons vigilants dans nos dépenses au niveau communal.

Les travaux de requalification de la rue de l'Eglise touchent à leur fin.

Les trottoirs, côté église, mis aux normes PMR permettront aux piétons de circuler aisément. Il était primordial de sécuriser cette rue lieu de passage pour mener au centre-village, à l'école notamment.

Conscients de la gêne occasionnée pendant les travaux, je tiens à vous remercier de votre patience.

Viendra ensuite le fleurissement qui enjolivera les abords de l'église.

La réfection de la chaussée (par le Département) prévue en octobre sera décalée à novembre Lors du montage de ce dossier travaux, les organismes tels que le Département, l'Etat, la Région, le SIDEGAV, Valenciennes Métropole ont été sollicité afin d'obtenir des subventions qui permettent à la commune de ne pas s'endetter et de financer le reste à charge avec nos fonds propres.

Après deux années difficiles, nous avons pu reprendre une vie quasi-normale, avec le retour des manifestations telles que le concours de pétanque, la brocante, le repas des Jonquilles, la fête de la pêche, le Run &Bikemais aussi retrouver le 14 juillet, après-midi festive qui débute par un buffet campagnard suivi d'un concours de pétanque et clôturé par la prestation d'un groupe musical. Merci aux associations participantes. Dans les mois à venir, nous aurons le plaisir de retrouver, la marche rose, la bourse aux jouets, le repas et le colis des Seniors....

Ces manifestations qui nous ont manqué et qui nous permettent de nous retrouver.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée, une bonne installation aux nouveaux venus à ARTRES.









Métropole







2

INFORMATION COMMUNALE

POINT FINANCES

L'exercice 2021 s'est soldé par un déficit de 167 339€ en section investissement qui s'explique par un reste à réaliser de 61 560€ correspondant au solde des subventions non perçues fin 2021 et à des dépenses non réalisées.

La section de fonctionnement affiche quant à elle un excédent de 130 743€ pour 2021 (soit un excédent cumulé de 453 753€).

Budget 2022

Lors de la séance du 6 avril 2022, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2022.

En section d'investissement, le budget s'élève à 772 462€ pour couvrir les projets suivants :

- . Réhabilitation de la rue de l'Eglise (enfouissement des réseaux, création de trottoirs PMR, réfection de la chaussée, éclairage LED),
 - . Création de cavurnes,
 - . Mobilier urbain,
 - . Matériel informatique (logiciels ..)

L'ensemble de ces investissements seront financés par les fonds propres de la commune mais aussi par les nombreuses subventions obtenues auprès de nos partenaires :

- . Etat : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux),
- . Région,
- . Département du Nord,
- . Valenciennes Métropole.

Taxes

Dernier point de ce budget, il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité .

La disparition progressive de la taxe d'habitation est compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, qui sera versée

à la commune afin de conserver ses ressources.

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur bâti	40,20% (20,91 commune + 19,29 département)	40,20%
Taxe foncière sur non bâti	50,08%	50,08%

ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, l'école de la Rhônelle accueille 93 élèves. Madame Laurène MANESTH, nouvelle directrice a pris ses fonctions le 1er septembre 2022.

Répartition des élèves :

Madame BABSKI: Toute Petite Section / Petite Section/Moyenne Section

Madame MANESTH et NYS: Grande Section / Cours Préparatoire/Cours Elémentaire 1ère année

Madame BERLEMONT : Cours Elémentaire 1ère année /Cours Elémentaire 2ème année

Madame TYTGAT : Cours Moyen 1ère et 2ème année.





RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE



Vous pouvez dorénavant utiliser le nouveau service "monespacefamille.fr" pour les inscriptions à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire.

Pour bénéficier de ces services, les inscriptions sont obligatoires. Afin de réaliser vos démarches, les parents inscrits ont reçu un mail ou rendez-vous sur le lien suivant:

http://pl.jvsonline.fr/

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie. information également disponible sur le site de la commune:

https://www.artres.fr/bie.../cantine-et-accueil-periscolaire

PASS' SPORT

Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros - déduction immédiate sur le coût de l'inscription en club (adhésion et/ou licence) — déployée par l'État pour permettre aux jeunes qui en sont le plus éloignés de s'engager dans une pratique sportive pérenne au sein d'un club.





OCTOBRE ROSE

Le samedi 22 octobre, l'association CARPE DIEM organise une marche rose sur les chemins ruraux d'Artres.

L'association « EMERA » sera présente lors de cette manifestation afin que chacune prenne conscience de l'importance du suivi et de la surveillance par des professionnels.



L'achèvement des travaux de la rue de l'église est programmée pour la fin novembre 2022. A ce jour, reste les trottoirs à terminer et la mise en sous terrain des réseaux « Orange ».



VIE EN COMMUNAUTÉ

Rentrer ses poubelles, c'est obligatoire?

Le dépôt de poubelles dans l'espace public est strictement réglementé par le Code pénal.

Les poubelles sont sorties pour la collecte le vendredi pour les Ordures Ménagères et verres. Les mardis tous les 15 jours pour les déchets verts (d'Avril à Octobre).

En dehors de ces jours, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est strictement interdite.



Vous aimez votre chien? Vous aimez votre village?

Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.



N'oubliez pas votre sachet avant la promenade de votre chien!

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction sera passible d'une contravention de 1ère classe.

Élagage des arbres : réglementation, obligation...

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent.

Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que cellesci poussent au-delà des limites de la propriété.

Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins et sur le domaine public.



Entretien des terrains situés à l'intérieur d'une zone d'habitation: réglementation, obligation...

Votre terrain est voisin d'un terrain non entretenu par son propriétaire (Présence de mauvaises herbes, végétation luxuriante (chardons, orties,...) ? Pour y mettre fin, vous pouvez en discuter de vive voix, à défaut vous adressez un courrier au propriétaire du terrain en lui demandant d'entretenir son terrain. Vous pouvez enfin tenter une médiation.



Le propriétaire ou ses ayants droit doivent entretenir leur terrain.

Cette obligation d'entretien s'inscrit dans le cadre de la sécurisation des terrains privés dès lors qu'il existe un risque pour le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Faute d'entretien, le maire peut, par ces motifs, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain.

Nouveaux horaires Mairie

à partir du 1er Novembre 2022

Attention! fermeture de la mairie le mardi après-midi



Jour d'ouverture	Horaire Agence Postale Communale		Horaire Mairie	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	15h à 18h	9h à 11h	15h à 18h
Mardi	9h à 11h	Fermée	9h à 11h	Fermée
Mercredi	9h à 11h	Fermée	9h à 11h	15h à 17h
Jeudi	9h à 11h30	Fermée	9h à 11h30	Fermée
Vendredi	9h à 11h30	Fermée	9h à 11h30	15h à 17h

PANNEAU POCKET

Une application pour alerter en temps







DÉCORATION ET ILLUMINATION DE NOËL...

Pour la deuxième année consécutive, la commune a organisé un concours d'illuminations de Noël. Liliane André a félicité les 9 habitants qui se sont mobilisés pour embellir et illuminer le village.



Toujours aussi difficile de départager les participants au concours des décors de Noël !!!

Tous gagnants et ravis de se retrouver pou un moment convivial !

Un grand merci pour avoir égayé la commune, surtout dans cette période compliquée que nous traversons !

7

CHASSE AUX OEUFS

Les enfants ont participé à la chasse aux oeufs.

Pour recevoir des œufs en chocolat, il y avait une petite contribution à réaliser...il fallait décorer l'arbre de Pâques et rapporter un ou plusieurs oeufs "cachés".

Sous un soleil printanier, les enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents ont joué le jeu, décoré l'arbre de Pâques et ont apporté à Madame la Cloche leur trouvaille; en échange, ils ont reçu un sachet de friandises de Pâques...

A l'année prochaine!!

Toutes les photos sont sur Facebook commune artres





FÊTE DE L'ÉCOLE



Remise des cadeaux pour les 12 enfants qui quittent l'école de la Rhônelle vers le collège.

La municipalité et l'association APE ont offert un cadeau de départ.

Félicitations à eux!



FÊTE DE LA MUSIQUE



Dans la salle des fêtes, un podium était installé, sur lequel deux groupes ont pris place.



La soirée a débuté avec le groupe « The smoking speaker », suivi, plus tard, du groupe « Science »





L'ambiance générale y était, avec jeunes et moins jeunes, et le public est venu profiter de cette belle soirée musicale et sympathique.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



Une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Madame le Maire était entourée des adjoints, conseillers et associations, des anciens combattants.

Madame le Maire a lu un discours en rappelant les valeurs républicaines.

L'hymne national, la Marseillaise fut chanté avec la participation de l'association de musique d'Artres.







Le tournoi de pétanque organisé par la Truite Artrienne a remporté un franc succès.

Tous les ingrédients réunis pour réussir un beau 14 juillet. Merci à tous pour votre présence



Une centaine de personnes ont participé au buffet organisé par la municipalité et l'association CARPE DIEM

LES FOLIES DE BINBIN

Un avant goÜt des folies de Binbin!

Ce dimanche 28 Août matin à Artres, au foyer de vie des Boëtes, le groupe néerlandais "Batederia" (https://batedeira.nl) a animé le château des Boëtes en musique Brésilienne.



Repas et colis des Aînés



Les personnes nées en 1959 et avant peuvent bénéficier du colis de Noël et du repas des Aînés.

Le repas aura lieu le 20 Novembre à 12h30 en salle des fêtes.

Le colis des Séniors sera à retirer le 17 Décembre entre 15h00 et 17h30 à la salle des fêtes.

Contactez la Mairie si vous ne recevez pas l'invitation début Novembre.

VISITE ECOVALOR

Le mardi 23 mars 2022, les élèves de Madame Tytgat (CE2 /CM1/CM2) ont visité l'usine d'incinération et de revalorisation des déchets.

Les enfants très sensibles à vivre sur une planète propre sont conscients qu'il nous appartient de respecter la nature. En valorisant les déchets, nous augmentons notre qualité de vie et produisons de l'énergie, c'est pourquoi ECOVALOR s'est inscrit dans une démarche pédagogique.



De retour à l'école, ils ont réalisé des dessins sur différents thèmes : la prévention des déchets, la collecte des déchets, le tri et le recyclage des déchets, la valorisation des déchets verts, la détection de la radioactivité, le pesage, le stockage et la manutention des déchets, l'incinération des déchets, la valorisation thermique (production de vapeur par les chaudières), la valorisation électrique (production d'électricité par les turbo alternateurs), le traitement des fumées.

En mai 2022, un jury a sélectionné 12 dessins venant d'écoles qui avaient participé au concours pour la réalisation d'un calendrier.

Pour l'école de la Rhonelle, le dessin illustrant la collecte des déchets a été choisi.

Le 20 juin 2022, Ingrid LEPRON d'ECOVALOR est venue remettre à chaque enfant de la classe un mug et un calendrier.

Une carte cadeau de 200€ fut également remise. Félicitations aux enfants pour leur participation!









ASSOCIATION APE





Une nouvelle année scolaire débute pleine de surprises et d'aventures. L'année dernière nous avons pu organiser plusieurs manifestations (le marché d'automne, Halloween, les calendriers de l'avant, les goûters conviviaux avant les vacances, les paniers de Pâques.....) et avons fini en beauté par l'organisation d'une kermesse après la fête des écoles.





Pour que cette année soit encore réussie nous avons besoin d'aide. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Toute l'équipe de l'APE souhaite une bonne rentrée à tous les écoliers.



ASSOCIATION ARTRES EN LIESSE

Sous un soleil radieux, le 5 avril, beaucoup de chineurs ont trouvé leur bonheur et les vendeurs ont fait en général de très bonnes affaires en cette brocante st Martin avec près de 200 emplacements proposés.



Un grand merci aux employés municipaux pour leur aide signalétique, aux associations présentes (expo avicole, buvette, sécurité) ainsi qu'à l'équipe municipale pour leur soutien et leur aide également.

Les fonds récoltés ont permis de réaliser un voyage (bus compris) en direction du parc animalier **PAIRI DAIZA** en Belgique (classé meilleur parc zoologique d'Europe); les inscriptions étaient de 30 € par adulte et 25 € pour les enfants



Le bureau réfléchit à une sortie jeunesse en octobre (Halloween) mais le choix du parc n'est pas encore acté.

Enfin dernier point, d'après le calendrier 2023, la prochaine brocante devrait avoir lieu le 2 avril 2023.

Bonne rentrée à tous en attendant le prochain évènement qui sera annoncé dans les boites infos du village, Facebook et sur le site « www.artres.fr »

Pour Artres en Liesse Claude MARTENS Artres En Liesse et son bureau remercie le bureau de l'art floral et sa présidente, Thérèse Bara, pour ses nombreuses animations lors des brocantes et pour son soutien et sa participation envers Artres en liesse.



ASSOCIATION ACLT

L'Assemblée Générale de L'association ACLT (Art Culture, Loisirs et Traditions) et de la Boxe Française « le CHT'I SAVATE » s'est déroulé le 13 juin. Madame le Maire d'Artres et le Maire de Verchain-Maugré (les deux villages où se pratique la boxe Française) ont remis des diplômes et récompenses aux « tireurs et tireuses » (Un homme qui pratique la savate est appelé un tireur tandis qu'une femme s'appelle une tireuse)

La savate boxe française est un sport de combat de percussion qui consiste, pour deux adversaires, à se porter

des coups avec les poings et les pieds.





18h30 à 20h00 (Adultes)



L'ACLT organise sa Bourse aux jouets le dimanche 6 novembre et le Marché de Noël le samedi 3 et dimanche 4 décembre.

La fiche d'inscription est disponible sur le site www.artres.fr ou sur Facebook « commune artres »



17h à 18h15 (jeunes)

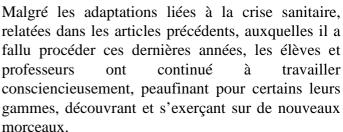
06 82 45 41 14

ASSOCIATION SOCIÉTÉ L'AVENIR

La musique adoucit les mœurs... et la vie!

Après un été particulièrement ensoleillé, les vacances sont maintenant terminées. Pour l'école de musique, association « Société l'Avenir » d'Artres, une année scolaire va bientôt démarrer.





Les cours de guitare, de flûte traversière, de flûte à bec, de piano et de solfège (de niveaux divers) ont continué tout au long de l'année.

Le samedi 21 mai, c'était le moment tant attendu par toutes et tous : l'audition de fin d'année de l'école de musique s'est tenue en présentiel devant un public aussi bien attentif que participatif. Cette audition s'est terminé par un chaleureux pot de l'amitié. Quelques illustrations sont visibles en photos.

Tous les élèves méritent des félicitations pour leur intérêt, leur travail et les progrès qui en découlent. Félicitations également aux professeurs sans qui rien ne serait possible. Une pensée spéciale ira aussi à toutes et tous : élèves, professeurs et parents d'élèves, qui font preuve d'adaptation quand la situation sanitaire l'exige.



Il est maintenant temps de se préparer pour cette nouvelle année musicale 2022-23!...

Pour l'année à venir, veuillez SVP manifester votre intérêt par courriel à : ecole.musique.artres@ik.me pour recevoir le formulaire de préinscription. La pré-inscription est obligatoire pour recevoir la convocation pour l'inscription.

Reprise des cours prévue fin septembre.

Trouvez l'école de musique en images sur :

https://www.artres.fr/bien-vivre-a-artres/associations/lavenir-dartres

ASSOCIATION LES « 3A »

L'UNION COMMERCIALE des Commerçants dénommée " 3 A" ASSOCIATION ARTRESIENNE ACTIVE a organisé une animation en coordination avec le Groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut et la Chambre de Commerce et d'Industrie GH sur tout le Territoire.

L'animation intitulée " J'aime consommer local " consistait à distribuer des sacs chez les commerçants adhérents et de nombreux lots étaient à gagner dans l'Union Commerciale.

Une remise de lots locale a réuni tous les gagnants et acteurs de cette réussite



En présence d'un huissier de justice, un tirage au sort a été effectué parmi tous les bulletins. <u>Liste des lots non exhaustive</u>: 1 tablette, 1 vol en montgolfière, places de cinéma, entrées au zoo de Maubeuge, au Fleury, spa découverte au thermes de Saint-Amand les Eaux etc....)

Une fierté pour le Groupement qui réunit de plus en plus d'adhérents depuis 24 ans. L'Union commerciale quant à elle existe depuis maintenant 22 ans. Des gagnants heureux !!!!!

Bientôt un prochain rendez-vous pour une animation en automne!!!!

Merci de faire confiance aux commerces de proximité qui vous proposent leurs services et leurs produits de qualité.

Pour le bureau

La Présidente Maryline CANONNE



ASSOCIATION LA TRUITE ARTRIENNE



A cette occasion, un rempoissonnement de 120kg de truites a été effectué.

Au programme de cette journée :

- partage des prises le midi,
- remise des coupes,
- rafraîchissement à la buvette,
- barbecue traditionnel,
- sans oublier la tombola.

Un grand merci aux participants qui par leur présence pérennise notre

association.



ASSOCIATION CARPE DIEM

12ème RUN & BIKE: 11 SEPTEMBRE 2022

Le 11 juin, 124 équipes (soit 218 participants) se sont

élancées sur les 3 parcours proposés :

la CH'TI BOUCLE : 15 équipes la BOUCLETTE : 42 équipes

la BOUCLE ARTRESIENNE : 67 équipes

Pas de pluie ce matin-là mais un départ donné dans le brouillard, les deux parcours sont communs jusque Famars ; après avoir suivi le chemin de Saméon (Etang des Sources) et grimpé la fameuse Cavée, les concurrents de la Bouclette (7km) se dirigent vers le chemin de Famars pour rejoindre Artres par la route de la scierie tandis que les participants de la Boucle Artrésienne (14km) s'élancent sur le chemin de Bermerain, traversent la Départementale, rejoignent la ferme du Tapage puis longent la voie ferrée (chemin latéral) pour arriver au passage à niveau d'ARTRES et revenir au parking de la mairie en empruntant la rue D'el Dame et enfin traverser La Gentilhommière.







A l'arrivée, les participants de La Bouclette et de La Boucle Artrésienne ont reçu un **bandeau technique**. Pour récupérer des efforts fournis, « les hôtesses du ravitaillement » distribuaient une collation. Une tombola tirée avec les dossards a permis à de nombreux coureurs de rentrer avec un lot supplémentaire.

Pour la CH'TI BOUCLE, chaque concurrent a reçu un **bonnet polaire** et un **porte-photo.** Une collation et une brioche les attendaient à l'arrivée.

Un grande participation sur ce parcours de 900m où 15 équipes ont fait le tour du centre-bourg (5 équipes seulement en 2019)

Un beau spectacle! Les plus grands se prenant au jeu de la compétition, les tout petits sur leur draisienne nous offrant un pur moment de bonheur.....



Quelle satisfaction cette année, la participation des Artrésiens petits ou grands n'a jamais été aussi forte, 44 ont pris le départ, tous parcours confondus.

Des duos parent/enfant, des duos copains sur la Ch'ti Boucle, sur La Bouclette et sur La Boucle Artrésienne, une belle complicité. Record à battre de participants artrésiens

l'an prochain!!!



LES RESULTATS: Bouclette (7km)

1- DUQUESNOY Christopher / DEBRUILLE Morgan : 25'11"

2- GUEFIF Boumedienne / GUEFIF Hamza: 27'47"

3- PREIN Thomas / MONTI Valentin: 28'43"

1ère Mixte- DRILA Clément / DRILA Camille : 30'03" (

6ème classement général)

<u>1ère Féminine</u> - KOT Julie / DEBRABANT Mathilde : 36'49"(16ème)

Une mention spéciale à notre équipe d'ARTRESIENS: DUEZ Matthias / SOYEZ Alexandre: 33'08" (10ème au classement général)





Le RUN & BIKE ne serait pas ce qu'il est sans le soutien des commerçants, des artisans, des bénévoles.

Merci à tous de nous permettre de réaliser une belle manifestation sportive et conviviale ; à côté des sportifs aguerris, nous trouvons des binômes qui se lancent un défi, qui se battent et qui aussi découvrent notre beau village, notre belle campagne.

UN GRAND MERCI A TOUS!!!



Boucle Artrésienne (14km)

1- DEMARCQ Raphael / MARIN Nicolas : 42'36"

2- CHOPIN Christopher / CHOPIN Xavier: 42'51"

3- VERDIERE Sylvain / MENET Brice: 43'26"

<u>1ère Mixte</u> – DRANSART Adrien / DELAPORTE

Charlotte: 50'08" (11ème)

1ère Féminine - POULAIN Sandrine / PLEWKA Sabine : 1h 04'14" (42ème)